



Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 18 juin 2021

Présents:

Mr Freddy LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr BOLLAND, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Disen - Mr DROGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mr BOLMAIN, ff, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr DERU, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trœz - Mr Alexandre LOFFET, ff, Verviers - Mr NIX, Welkenraedt

Commandant: Major Frédéric VAASSEN, ff

Représentant de la Province de Liège: Monsieur KLENKENBERG Claude

Compte tenu des conditions sanitaires liées au COVID19 la séance du Conseil de ce jour se déroule en présentiel au poste de Herve, sans public.

Afin d'en assurer la publicité, la vidéo de la séance publique est diffusée en direct sur notre chaîne Youtube.

Monsieur Stephen BOLMAIN, Bourgmestre de Limbourg « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Valérie DEJARDIN, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.

Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial de la Zone, participe à la séance pour présenter la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021.

Monsieur Bertrand DEPRESSEUX, désigné par le Président, remplace Madame Corinne LIEGEOIS, absente, en tant que secrétaire du Conseil.

En l'absence du Commandant, le Major VAASSEN, Commandant « ff », assure les fonctions.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.

Communications :

- Etat trésorerie - Versements des dotations communales

1. Approbation du PV du 21 mai 2021

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 21 mai 2021.

Madame STASSEN entre en séance.

2. Budget 2021 – Modification budgétaire n°1 – SO et SE – Arrêt provisoire

Le Conseil arrête la modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2021.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial de la Zone, quitte la séance.

3. Programme pluriannuel de politique générale

Le Conseil approuve le plan pluriannuel de politique générale tel que proposé.

4. Plan d'action annuel pour la prévention incendie

Le Conseil prend connaissance du plan d'action annuel en matière de prévention incendie.

*Monsieur KLENKENBERG entre en séance.*

5. Statut administratif – Modification – Approbation

Monsieur LOFFET soulève le problème de l'absence d'accord syndical.

Le Commandant précise que le dernier CCB, initialement prévu le 16 juin, a été annulé à la demande des syndicats.

Le Président précise que le statut administratif a été revu en concertation avec les délégations syndicales.

En l'absence d'urgence particulière pour ce point, le Conseil décide de soumettre ce point à une prochaine séance du Conseil de Zone une fois le protocole d'accord signé par les syndicats.

*Monsieur HOUET entre en séance.*

6. Convention avec La Défense « Formation conduite en terrain difficile »

Monsieur DEWEZ demande l'intérêt pour la Zone d'une telle convention.

Le Commandant précise que, en l'absence de formation spécifique prévue, le personnel zonal atteint parfois ses limites en termes de conduite en terrain difficile.

Le Conseil approuve la convention avec la Défense « Formation à la conduite en terrain difficile ».

7. Marché public – « Logiciel d'intervention » - Cahier des charges et fixation des conditions

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure ouverte et approuve le cahier spécial des charges.

8. Marché public – « Matériel désincarcération » - Cahier des charges et fixation des conditions

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure ouverte et approuve le cahier spécial des charges.

*La séance publique est levée à 14h20'.*

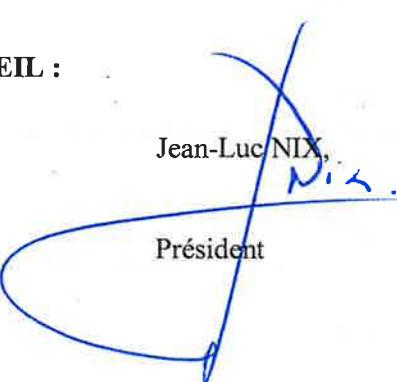
*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

Bertrand DEPRESSEUX,

  
Secrétaire

Jean-Luc NIX,

  
Président